

# UN CONTRAT DE PRÉVOYANCE EN CAS DE DÉCÈS OU D'INVALIDITÉ PAR ACCIDENT

CGPA012018-01

## « PREV'ASSUR »

### OBJET DU CONTRAT

Versement d'un capital défini en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive (IAD) ou en cas d'invalidité permanente totale ou partielle (supérieure à 10%, à la suite d'un accident garanti).

### NOS 3 FORMULES



**SOLO**  
1 adulte



**MONO-PARENTALE**  
1 adulte & enfant(s)



**FAMILLE**  
Couple & enfant(s)

**VIE PRIVÉE**

OU

**VIE PRIVÉE +  
VIE PROFESSIONNELLE**

### NOS 7 CAPITAUX

10 000 €

25 000 €

50 000 €

75 000 €

100 000 €

125 000 €

150 000 €

#### NOTRE TARIF

La cotisation est unique, quelque soit la profession et quelque soit l'âge.

#### OÙ S'EXERCE NOTRE GARANTIE ?

La garantie s'exerce dans le monde entier.

#### À QUI S'ADRESSE T-IL ?

Ce contrat s'adresse aux actifs comme aux inactifs.

#### LIMITE D'ÂGE

70 ans pour la garantie décès ;  
60 ans pour les garanties d'invalidité ;

#### INDEMNISATION

Sur la base du principe forfaitaire, en cas d'invalidité le capital est égal au pourcentage d'invalidité retenu, franchise relative de 10 %.

#### EXEMPLES DE TAUX D'INVALIDITÉ :

1% à 10 % = aucune indemnisation  
30 % = indemnisation 30 % et non 20 %

#### MODALITÉ DE GESTION

Échéance principale le 01 janvier.

#### DATE D'EFFET

Souscription immédiate et en différée jusqu'à 12 mois possible.



AUCUN DÉLAI D'ATTENTE



AUCUNE FORMALITÉ MÉDICALE

#### GRUPE ASSURMAX

Société de courtage d'assurances, SARL au capital de 20 000,00 euros. Société régie par le code des assurances. Siège social : 18 rue Royer, 59140 Dunkerque (France). Société enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Dunkerque sous le N° RCS 832965099, APE 6622 Z, Siret 83296509900019. Responsabilité civile professionnelle et garantie financière conformes aux articles L 530.1 et L 530.2 du code des assurances. Immatriculée à l'Orias sous le N° 17006827 consultable sur [www.orias.fr](http://www.orias.fr), 1 rue Jules Lefebvre 75009 Paris Cedex 09. ASSURMAX est une entreprise d'assurances de droit français dont les activités sont contrôlées par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (A.C.P.R.) - 4 Place de Budapest, 75436 PARIS.